

# JUDO-CLUB D'ANNEMASSE

6, rue des Alpes - B.P.163 - 74102 ANNEMASSE CEDEX  
Tél. : 04.50.37.36.65

## BULLETIN D'INSCRIPTION

*(Joindre 2 photos d'identité et un certificat médical)*

NOM : ..... Prénom : .....

NOM (si différent de celui de l'adhérent) : .....

Date de naissance : ..... Sexe :  M  F

Adresse complète : .....

Numéro de téléphone : .....

Ecole fréquentée ou profession : .....

Courriel : .....

**Vous désirez pratiquer le**  **JUDO**  **JU-JITSU**  
 **AIKIDO**  **KENDO**

une fois par semaine le ..... de ..... à .....

deux fois par semaine le ..... de ..... à .....

le ..... de ..... à .....

cours enfant Salle Pasteur le ..... de ..... à .....

Déclare m'inscrire au JUDO-CLUB D'ANNEMASSE, et règle pour cela la somme de :

*Droit d'inscription (pour les nouveaux)* .....

*Cotisation* .....

*Licence Fédérale* .....

*Kimono* .....

**TOTAL :** .....

*Déduction «Atout-jeunes» :* .....

*A.N.C.V. ou M.R.A. :* .....

par chèque  en espèces **A PAYER :** .....

*Les cours se paient à l'année. Aucun remboursement. Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.*

ANNEMASSE, le ..... *Signature :* .....



# JUDO-CLUB D'ANNEMASSE

6, rue des Alpes - B.P.163  
74102 ANNEMASSE CEDEX  
Tél. : 04.50.37.36.65

www.judoclub-annemasse.com  
contact@judoclub-annemasse.com

JUDO • JU-JITSU • AIKIDO • KENDO

*Annemasse, le 31 juillet 2010*

Direction Technique			
JUDO	JU-JITSU	AIKIDO	KENDO
J. CHEVALLIER (BE 2) F. LEBREUILLY (BE 1)	J. CHEVALLIER (BE 2)	D. CONEGGO (BE 1) D. LABBE (BF)	S. BARRACLOUGH (BF) S. JOLIVET (BF)

**Madame, Mademoiselle, Monsieur,**

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint la documentation concernant nos cours Judo, Ju-Jitsu, Aikido et Kendo pour l'année sportive 2010/2011.

**Nos cours reprendront le LUNDI 6 SEPTEMBRE 2010**

Nous serons à votre disposition dans les locaux du club à partir du

**VENDREDI 3 SEPTEMBRE de 14 à 18 heures**  
**SAMEDI 4 SEPTEMBRE de 9 à 12 heures**

Les réinscriptions peuvent se faire par courrier **avant le 31 août**. Venir dès le premier cours signer la demande de licence.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, veuillez recevoir, nos salutations sportives.

*La Direction du Club.*

**SECRETARIAT :** Ouvert 1/2 heure avant le premier cours en septembre et octobre

# HORAIRES ANNÉE 2010/2011

## DOJO «Rue des Alpes»

### JUDO

#### COURS RESERVES AUX ENFANTS

• Elèves nés en 2005	Mercredi	16 h.30 à 17 h.15
	Jeudi	17 h.00 à 17 h.45
• Elèves nés en 2003/2004	Mardi	17 h.00 à 18 h.00
	Mercredi	9 h.45 à 10 h.45
	Jeudi	17 h.45 à 18 h.45
	Vendredi	17 h.00 à 18 h.00
• Elèves nés en 2001/2002	Lundi	17 h.00 à 18 h.00
	Mardi	18 h.00 à 19 h.00
	Mercredi	10 h.45 à 11 h.45
	Vendredi	18 h.00 à 19 h.00
• Elèves nés en 1999/2000	Lundi	18 h.00 à 19 h.00
	Mercredi	17 h.15 à 18 h.15
	Vendredi	19 h.00 à 20 h.00
• Elèves nés en 1997/1998	Mardi	19 h.00 à 20 h.00

#### COURS ADULTES

• Adultes	Mardi	19 h.30 à 21 h.00
	Jeudi	19 h.30 à 21 h.00
	Vendredi	20 h.00 à 21 h.30

Les minimes (nés en 1997/1998) en période de compétition sont invités à participer aux cours adultes le mardi, le jeudi et le vendredi. Les adultes peuvent commencer leurs cours dès 19 h. 00.

#### COURS DE KATAS

	Jeudi	18 h.45 à 19 h.30
--	-------	-------------------

(obligatoire à partir de la ceinture bleue)

### JU-JITSU

• Judo / Ju-Jitsu (loisirs)	Lundi	19 h.00 à 21 h.00
• Ju-Jitsu (orientation Free Fight)	Mercredi	18 h.15 à 20 h.00

### AIKIDO

• Cours adultes	Lundi	12 h.15 à 13 h.15
	Mercredi	20 h.00 à 22 h.00
	Samedi	9 h.30 à 11 h.30
• Cours enfants (Salle Pasteur)	Mercredi	17 h.00 à 18 h.00

### KENDO

• Au club	Lundi	19 h.30 à 21 h.30
• Maison des Sports	Mercredi	20 h.00 à 21 h.45

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné .....  
agissant en qualité de ..... autorise les responsables du Club Sportif  
auquel adhère mon enfant ..... à prendre, en cas d'accident  
sérieux dans la pratique du sport, toute décision d'ordre médical ou chirurgical, en  
mes lieu et place, s'il leur est impossible de me joindre en temps voulu.

«droit à l'image : l'inscription de l'enfant mineur emporte de fait l'autorisation d'utiliser l'image du mineur inscrit à fin exclusive de promotion et de diffusion de l'image du Judo-Club d'Annemasse sous toutes ses formes.»

**SIGNATURE**  
avec la mention «lu et approuvé»

## TARIFS DES COURS POUR L'ANNÉE 2010/2011

Notre forfait est basé sur une année sportive qui va de septembre à juin

**POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES, DROIT D'ENTRÉE ET FRAIS DE GESTION**  
22,00 €

#### COTISATION ANNUELLE POUR UN COURS PAR SEMAINE

• De 5 à 14 ans 165,00 €

#### COTISATION ANNUELLE (sans limitation de cours)

• De 6 à 20 ans 205,00 €

• A partir de 20 ans 235,00 €

\* Remise de 20% sur la cotisation à partir de la 2<sup>ème</sup> personne de la même famille (père, mère, enfants)

## LA LICENCE FÉDÉRALE ANNUELLE EST OBLIGATOIRE

**Licence Fédérale judo / ju-jitsu / kendo** 33,00 €

**Licence Fédérale aikido** 35,00 €

**LE CLUB VEND DES KIMONOS**